

Lorraine - Champagne-Ardenne : avec l'agrandissement des exploitations bovines, un peu plus de vaches allaitantes et davantage de boeufs

G. COTTO

*Institut de l'Elevage - Département Economie des Filières - GEB
149, rue de Bercy 75595 Paris cédex 12*

RÉSUMÉ – Les exploitations laitières, dominantes dans les zones d'élevage de Lorraine et Champagne-Ardenne se sont tournées depuis l'instauration des quotas laitiers vers la diversification viande et cultures de vente, souvent les deux à la fois. Elles détiennent à l'heure actuelle le tiers des vaches allaitantes de ces régions et produisent deux tiers des jeunes bovins et la presque totalité des boeufs. C'est l'augmentation de la charge de travail dans ces structures de grande dimension, qui continuent à s'accroître, et la possibilité ou non de développer les céréales, qui détermineront la nature et l'importance de la production de viande et son évolution.

Chez les laitiers les vaches allaitantes devraient encore légèrement progresser, les taurillons rester stables, tandis que les boeufs devraient se développer.

Parmi les "non laitiers", les exploitations dotées de grandes surfaces de cultures de vente, mais aussi d'herbe, misent plutôt sur les vaches allaitantes que sur les taurillons.

Les petites structures allaitantes sont appelées à disparaître, tandis que les producteurs de viande pluriactifs, eux, maintiendront leur troupeau.

Au total, sur les trois à quatre années à venir, le cheptel de vaches allaitantes devrait encore légèrement progresser, même si actuellement une vache sur six n'est pas éligible à la prime. La production de jeunes bovins devrait être en recul modéré, tandis que celle de boeufs serait en progression.

Lorraine - Champagne-Ardenne : with cattle farms area increase a little more suckler cows and more steers

G. COTTO

Renc. Rech. Ruminants, 1994, 1, 29 – 32

SUMMARY – Since the quota system has been instaurated, dairy farms, the most usual system in grassland areas of Lorraine and Champagne-Ardenne, are involving in two additional activities : fattening store cattle, mostly issued of their cows, and cropping.

These farms own the third of the total current suckler herd of the two regions and fatten two third of young bulls and almost all the steers.

The future of this meat production depends on working capacities facing the increasing area on each farm, and also on the possibility of developping crops.

In dairy farms, suckler herd is forecast to rise slightly, steers too, and young bulls are expected to remain at the same level.

The non dairy farms, which have large arable and grassland areas, prefer to develop their suckler herds rather than fattening young bulls.

Small farms with suckler herds will mostly disappear.

Non permanent farmers will keep on breeding.

On the whole, the suckler herd of these regions should slightly increase in the three next years, although one per six cows do not benefit from premium.

The young bull production should to fall slightly, offset by the increase of steers.

OBJECTIF DE L'ÉTUDE ET MÉTHODE

En Lorraine et Champagne-Ardenne, les années 1970 et le début des années 1980 ont été marquées par l'intensification et la spécialisation laitière ou la reconversion du lait vers la viande bovine ou ovine et les cultures de vente dans les exploitations de grandes dimensions. Bridées dans leur développement par l'instauration des quotas en 1983, les exploitations laitières ont entamé ensuite une forte diversification vers la viande ou les cultures, souvent les deux à la fois.

Ces évolutions ont eu une influence importante sur le cheptel bovin régional. D'après les données du SCEES, en Lorraine, le doublement en dix ans du cheptel de vaches allaitantes a freiné la diminution du cheptel bovin : après une baisse de 10 % entre 1983 et 1988, celui-ci n'a perdu que 3 % ces cinq dernières années. En Champagne-Ardenne, la moindre progression du cheptel de vaches allaitantes a également freiné la diminution du cheptel bovin = -15 % entre 1983 et 1988, -4 % entre 1988 et 1993. Au total en 1993, le cheptel de vaches allaitantes représentait 37 % du cheptel total de vaches sur ces deux régions, contre 25 % en 1988.

C'est pour comprendre la logique de ces évolutions qu'une enquête qualitative a été menée par le GEB-Filière de l'Institut de l'Élevage sur 240 exploitations de la zone. Elle visait à décrire les systèmes de production et tracer des perspectives d'évolution des produits de l'élevage de la région. Menée entre août 1992 et août 1993, elle ne devait évaluer que partiellement les effets de la réforme de la PAC.

Les enquêtes, réalisées au hasard dans les zones de forte densité bovine, ont été réparties en fonction du nombre de fermes avec vaches, sur la base d'une enquête pour 85 de ces fermes. Elles ont été classées en se basant sur une typologie établie "à dire d'experts". La répartition des systèmes a été comparée à celle obtenue en appliquant la même typologie aux bases de données du RGA 1988 et du RICA 1991. Les résultats sont globalement cohérents. Toutefois, la moyen-

ne des références laitières des exploitations enquêtées est de 208 000 litres, supérieure à celles établies par l'enquête SCEES en 1992 pour la Lorraine (160 000 litres) et la Champagne-Ardenne (153 000 litres).

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

LE LAIT DOMINE, DE PLUS EN PLUS ASSOCIÉ À LA PRODUCTION DE VIANDE

Rencontrée dans sept fermes sur dix, la production laitière est largement dominante. La moitié des éleveurs bénéficient d'un droit à produire supérieur à 180 000 litres. Dans ces fermes à quotas importants, plus d'une sur deux emploie la force d'au moins deux personnes, le plus souvent sous forme sociétaire entre agriculteurs de même génération, ou en GAEC Père-Fils ou Mère-Fils, plus rarement avec un salarié.

La constitution de gros quotas s'est faite autant par les reprises de foncier (location ou achat) que par les distributions liées aux installations et aux plans d'amélioration matérielle. Mais le quota supplémentaire n'a été le moteur de l'agrandissement que dans une ferme laitière sur deux.

Le mouvement de concentration de la production devrait se poursuivre encore. Les éleveurs âgés et sans successeur, près de 20 % de la population laitière enquêtée, offrent encore un potentiel de restructuration de l'ordre de 10 % dans les trois à quatre prochaines années.

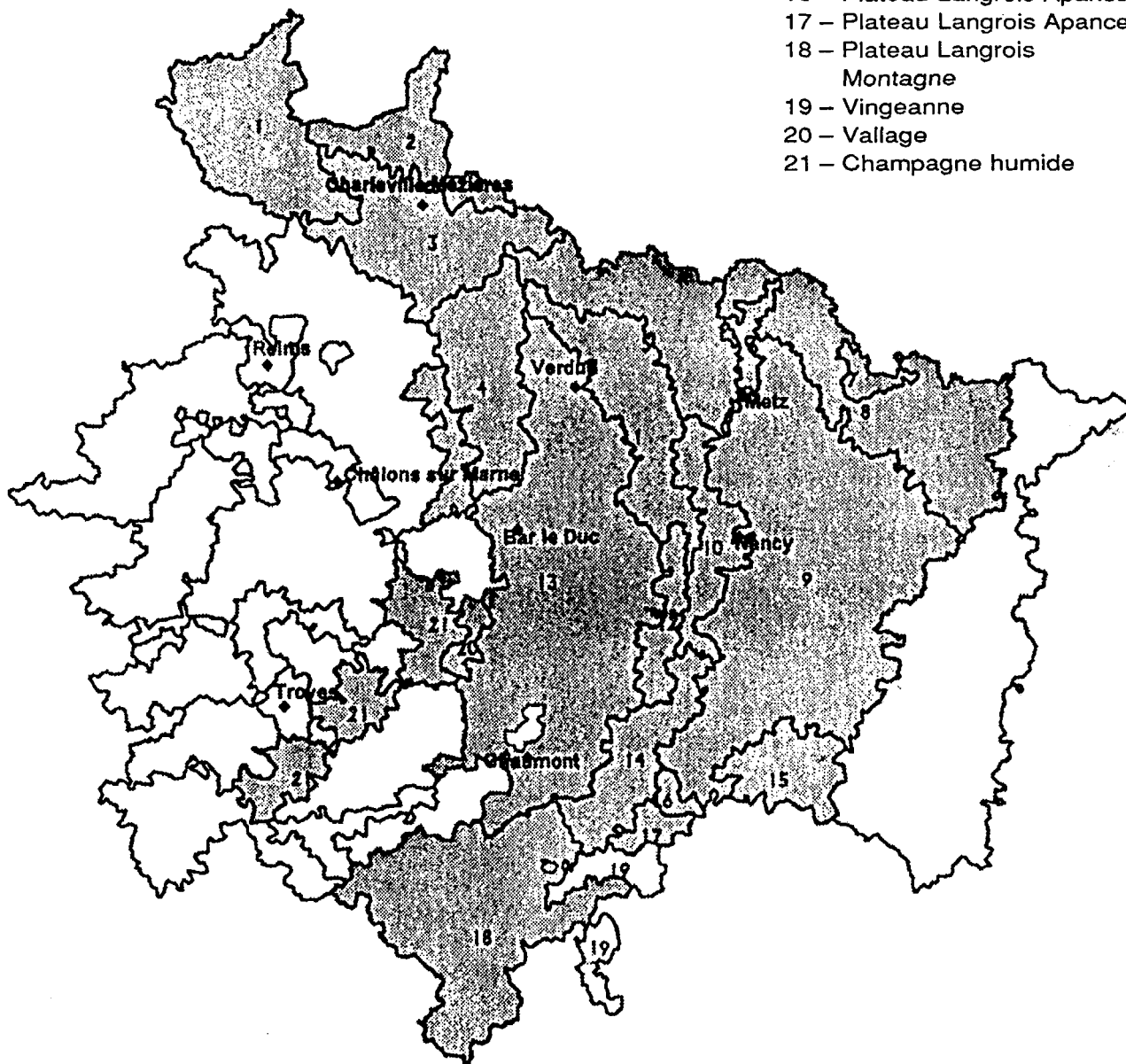
Si les vaches Prim'Holstein fortes productrices sont dominantes, dans certaines exploitations à quotas moyens, la recherche du rendement maximum par vache cède le pas au maintien d'un plus grand nombre de mères, considérées comme "moules à veaux" dont les produits permettront un engraissement ultérieur sur l'exploitation. En effet, si les cultures (céréales et colza) occupent une grande place dans une exploitation laitière sur deux, le trait dominant est l'omniprésence de la viande.

Production de viande dans les élevages enquêtés

	Jeunes bovins		Boeufs		Vaches allaitantes	
	Nombre de fermes	% de la production	Nombre de fermes	% de la production	Nombre de fermes	% de l'effectif
Elevages laitiers (n = 173)	80	68	67*	87	76	35
Céréaliers producteurs de viande (n = 35)	18	29	5	8	30	42
Herbagers producteurs de viande (n = 6)	1	2	0	0	4	9
Petites structures allaitantes Producteurs pluriactifs (n = 25)	1	1	8	6	22	13
TOTAL (n = 240)	100		80		132	

Petites régions agricoles enquêtées en Lorraine et Champagne-Ardenne par le GEB en 1993

- | | | |
|----------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 1 – Thierache | 6 – Vallée de la Moselle | 11 – Woèvre |
| 2 – Ardenne | 7 – Warnd | 12 – Côtes de Meuse |
| 3 – Crêtes pré-ardennaises | 8 – Plateau Lorrain nord | 13 – Barrois |
| 4 – Argonne | 9 – Plateau Lorrain sud | 14 – Bassigny-Chatenois |
| 5 – Pays Haut-Lorrain | 10 – La Haye | 15 – Vôge |
| | | 16 – Plateau Langrois Apance |
| | | 17 – Plateau Langrois Apance |
| | | 18 – Plateau Langrois Montagne |
| | | 19 – Vingeanne |
| | | 20 – Vallage |
| | | 21 – Champagne humide |



Les éleveurs laitiers détiennent 35 % du total des vaches allaitantes, 2/3 des taurillons et 85 % des boeufs.

Les vaches allaitantes, présentes chez près d'un éleveur laitier sur deux, sont destinées à occuper des surfaces en herbe agrandies et à améliorer la valorisation des produits mâles engraisés sur l'exploitation.

Elles se développent si de la main d'oeuvre et des bâtiments sont disponibles, en particulier dans les fermes où la progression des surfaces en céréales n'est guère possible, mais où le quota laitier conséquent permet de capitaliser et d'envisager une production hors prime. Dans d'autres cas ce sont la modicité du quota et l'installation prochaine d'un

enfant qui poussent les éleveurs à développer le nombre de leurs vaches allaitantes, même s'ils sont au dessus de la "barre" des 120 000 litres (au-delà les vaches allaitantes ne sont pas primables).

Par contre quand la main d'oeuvre est limitante, par exemple dans les grosses structures avec de grandes surfaces en céréales, les éleveurs se tournent davantage vers les boeufs.

La production de jeunes bovins s'est développée chez les laitiers, simultanément au troupeau de vaches allaitantes, en raison de prix des veaux de 8 jours insuffisants et de subventions aux bâtiments attractives. Parfois le taurillon a été préféré au boeuf pour des raisons de trésorerie. Et surtout,

garder les mâles sur l'exploitation en leur distribuant le lait permet d'ajuster sa livraison au quota.

Globalement chez les laitiers la production de jeunes bovins devrait rester stable, en résultat de tendances diverses : progression en parallèle à celle des vaches allaitantes quand les éleveurs ne peuvent ni augmenter leurs céréales, ni leur quota laitier ; diminution en revanche dans certaines grosses structures limitées en main d'oeuvre où il y aura passage aux bocufs.

Un mâle sur trois engraisé par les laitiers est un boeuf. Pour les éleveurs détenant des quotas laitiers moyens et de grandes surfaces en herbe, cette production traditionnelle "coûte peu", en valorisant des blocs de prairies éloignés, les moins bons fourrages, et en occupant le bâtiment ancien des vaches laitières. Les boeufs continueront de se développer dans ce type de structures. En outre, dans les exploitations à gros quotas laitiers et grandes surfaces en cultures de vente, les boeufs tendent à supplanter les vaches allaitantes pour des raisons de travail.

CHEZ LES CÉRÉALIER PRODUCTEURS DE VIANDE : LE TROUPEAU ALLAITANT EST EN EXPANSION AUX DÉPENS DES TAURILLONS

Ces éleveurs (15 % des éleveurs enquêtés) sont jeunes, et dotés d'exploitations de grandes dimensions. Depuis cinq ans la quasi totalité des exploitations s'est agrandie d'environ le tiers de la surface : elles passent de 120 à 160 ha en moyenne. Pour faire face au travail, dans près d'une exploitation sur deux, se trouvent deux hommes de moins de 50 ans : soit deux frères en association, soit emploi d'un salarié.

Dans ces élevages, qui détiennent 40 % des vaches allaitantes totales, il y a eu une progression récente très forte, de près de 20 % sur les dernières années. Pourquoi ? Bien sûr pour valoriser les surfaces en herbe non retournables. Aussi dans un souci de l'environnement immédiat : on ne veut pas de friche près des maisons. En outre pour des naisseurs engraisseurs, les vaches allaitantes apportent une sécurité d'approvisionnement par rapport à l'achat à l'extérieur de broutards. Enfin la constitution d'une référence pour les droits à prime "PAC" a été un moteur non négligeable de l'évolution récente. Cette augmentation va se poursuivre. Elle se fait aux dépens de l'engraissement, qui apparaît plus risqué et à plus fortes contraintes.

CHEZ LES AUTRES "NON LAITIERS" DES SITUATIONS ET DES ÉVOLUTIONS DIVERSES

Les exploitations herbagères productrices de viande sont peu nombreuses. Elles sont tenues par des jeunes de 30-35 ans, avec de très grandes surfaces (100 à 250 ha). La plupart vendent leurs broutards et envisagent éventuellement plus tard de produire des boeufs. Le troupeau allaitant, de taille importante (55 à 160 mères), vient de se développer récemment et va encore augmenter.

Les producteurs de viande pluriactifs détiennent des petites structures (35 à 50 ha). Deux tiers de ces exploitations sont pérennes et les vaches allaitantes s'y maintiendront.

Les petites structures avec troupeaux allaitants détiennent 9 % du total des vaches allaitantes. La moitié produit des boeufs (4 % de la production totale). La plupart des exploitants sont âgés et la moitié arrêtera dans les quatre ans à venir.

CONCLUSION

Sur les trois à quatre ans à venir, selon notre échantillon, il pourrait y avoir encore une légère progression du troupeau allaitant (d'environ 4 %). Ainsi, bien qu'une vache sur six ne soit pas primable, la part du troupeau de vaches allaitantes dans le cheptel total pourrait encore augmenter.

Sur cette période la production de jeunes bovins serait en léger recul (5 %), alors que celle de boeufs serait en progression (5 à 10 %).

Mais le lait reste la principale orientation de ces exploitations bovines. Un potentiel de restructuration de l'ordre de 10 % de la production permettra des augmentations de quotas de ceux qui restent. Celles-ci, cumulées à l'agrandissement inéluctable des surfaces cultivées, augmenteront la charge de travail, ce qui conduira les éleveurs à chercher à rationaliser au maximum leur système et à adapter les outils : associations entre éleveurs, recours aux entreprises pour les travaux du sol et les récoltes, groupements d'employeurs et bien sûr accroissement des dimensions du matériel.

Pour l'instant l'augmentation de la dimension de l'exploitation et de la charge de travail a plutôt conduit les éleveurs à valoriser l'excédent de surface en herbe par rapport aux besoins du troupeau laitier avec des boeufs plutôt qu'avec des vaches allaitantes.

En aucun cas il n'a été question d'abandonner des surfaces en herbe éloignées. La faim de terre n'est encore pas assouvie et exclut la déprise.

RÉFÉRENCES

GEB., 1980. L'élevage dans les zones herbagères de l'Est. Compte-rendu ITEB n° 80101.

PERROT C., 1991. "Un système d'information construit à dire d'experts pour le conseil technico économique aux éleveurs de bovins". Mémoire de thèse INA Paris Grignon INRA-SAD - ITEB-EBD.

PERROT C., 1993. Construction d'une typologie à dire d'experts pour les régions Lorraine et Champagne-Ardenne. Résultats d'enquêtes auprès d'informateurs privilégiés dans

les départements de Moselle et Meurthe-et-Moselle. Document de travail, Institut de l'Élevage - Département systèmes d'exploitation d'élevage.

MIGNOLET C., 1993. Les systèmes d'élevage et de grandes cultures de Lorraine et Champagne-Ardenne. Mémoire de DAA, INPL, ENSAIA, Institut de l'Élevage, INRA-EST.

CUSINATO C., 1994. Les engraisseurs de jeunes bovins en Champagne-Ardenne. Mémoire de fin d'étude IUT Biologie appliquée de Nancy.